

Newsletter Septembre 2024

 **Finies les vacances, c'est l'heure de la nouvelle newsletter !**

A vos agendas

Une fin d'année sous le signe de la prévention !

Journées TARN & SANTÉ les 11 et 12 octobre

La CPTS est ravie de vous présenter le premier salon santé du Sud Tarn organisé par les adhérents de la CPTS. Cet événement se tiendra en octobre 2024 au Parc des Expositions de Castres.



Quand ?

Le 11 octobre 2024 de 14h à 19h :
Salon réservé aux professionnels de santé

Le 12 octobre 2024 de 10h à 17h :
Salon ouvert à tous !

Cet événement sera l'occasion idéale de rencontrer les acteurs de la santé de notre territoire, de découvrir les projets de la CPTS, les dernières innovations en santé, d'assister à des conférences et de participer à des ateliers interactifs.

➔ **Au programme** : Animations, stands et conférences

Pour en savoir plus

Conférence « Nos enfants face aux écrans »



CONFÉRENCE
**NOS ENFANTS
FACE AUX ÉCRANS**

Sur
Inscription

16 OCT.
2024 À 18H30

Au Cinéma Le Rond Point à **LABRUGUIÈRE**

Diffusion multisite en Live : > **ST AMANS SOULT** au Tortill'Art.
> **SAIX** au DiCOSA.
> **LACAUNE** au Pôle Culturel
> **BRASSAC**
au Tiers-Lieu des Hautes Terres d'Oc

ENTRÉE GRATUITE

Grégoire BORST
Membre de la Commission Nationale Écrans
Chercheur à l'université Paris Cité
Directeur du LaPsyDé - CNRS.

CPTS SUD TARN

Quand ?

Le **16 octobre 2024 à 18H30**, au cinéma Le Rond-Point à Labruguière, aura lieu une conférence sur les effets de l'usage des écrans sur le développement des enfants.

Celle-ci sera animée par le professeur Grégoire Borst, membre de la commission écrans mandatée par le Président de la République.

↔ Pour couvrir au maximum le territoire, cette conférence sera diffusée simultanément dans d'autres salles : St-Amans-Soult, Saïx, Lacaune, Brassac.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur Hello Asso !

 **Votre structure est porteuse de projets de santé publique ? Candidatez pour devenir Lauréat 2024 !**

Début septembre, chaque coordinatrice et coordinateur de MSP et ESP a reçu par mail un dossier de candidature pour les Lauréats de la CPTS.

Dans le cadre de la première édition du **salon Tarn & Santé**, organisé par la CPTS Sud Tarn, nous avons décidé de **récompenser** les projets menés par toutes les structures (MSP et ESP) de notre territoire.

Trois lauréats seront récompensés à hauteur de 1 000 euros chacun, en fonction de la pertinence de leur projet pour notre territoire, du respect des critères d'éligibilité, ainsi que du caractère innovant de leur projet.

L'objectif est **d'encourager et d'accompagner** les initiatives réalisées sur le territoire de la CPTS.

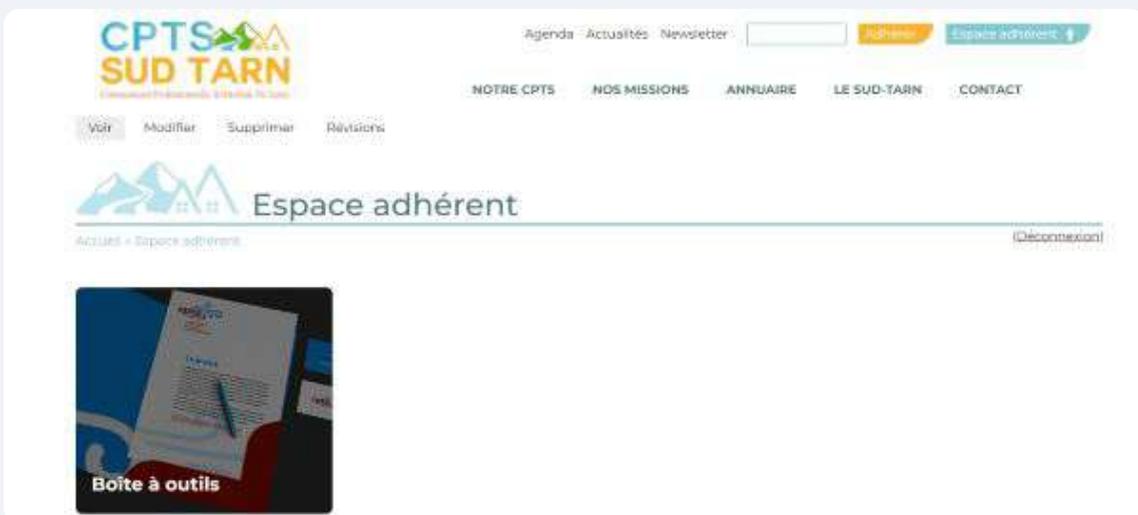
En cas de difficultés dans la rédaction de votre projet, vous pouvez solliciter l'aide de la coordinatrice de la CPTS à l'adresse suivante :

coordination@cpts-sudtarn.fr

Date de réception : 4 octobre 2024

Remise de prix lors des journées Tarn & Santé le 11 octobre à 19h45

Les Actus de la CPTS 🔔



🕒 Tic tac tic tac...

A partir de fin septembre 2024, nos adhérents bénéficieront d'un espace réservé sur notre site Internet. Celui-ci leur permettra de télécharger des documents mis à disposition par la CPTS (fiches outils, livrets, brochures...) mais aussi d'avoir

accès à leurs coordonnées professionnelles et de pouvoir les modifier si besoin.

Retour sur les actions passées 🕒

👐 Assemblée Générale



Le 18 juin 2024 s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de la CPTS Sud Tarn. 47 professionnels de santé et partenaires ont assisté à cet événement et se sont réunis autour d'un buffet convivial préparé par Pain et Nature, boulanger à Vielmur-sur-Agout prônant une alimentation durable, biologique et éthique.

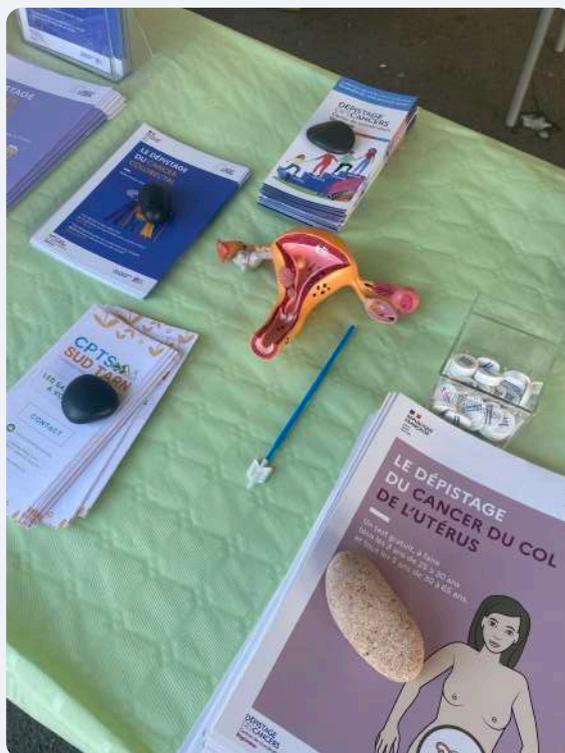
Cette soirée a été l'occasion de revenir sur l'année écoulée. Chaque référent de parcours a pu présenter les différents projets de la CPTS. Parmi eux, deux nouveaux projets ont vu le jour en 2024 : le projet « Oncologie » représenté par Marie Perez (IDEL) et le projet « Enfants et écrans » représenté par Florie Lagoute (orthophoniste).

Nos adhérents ont pu voter l'ensemble des résolutions et approuver les comptes et budgets. L'un des derniers sujets abordés a été l'intégration de l'accès direct des orthophonistes dans le projet de santé de la CPTS. Cette résolution a été votée et validée.

👐 Nous tenons à remercier l'école d'ingénieurs ISIS de nous avoir accueillis pour cette soirée, ainsi que tous les participants pour leur présence et leur investissement.

Prévention

Retour en images sur une belle semaine sous le signe de la prévention



Les 22, 23 et 25 avril 2024, la CPTS est intervenue auprès des Restos du Cœur de Castres pendant les trois jours de distribution alimentaire.

Un moment fort qui a permis à 70 personnes d'échanger sur leur santé et la prévention, en mettant en lumière l'importance des dépistages des cancers.

Deux infirmières de la CPTS, une sage-femme de la CPTS et Amandine Féliu du Dépistage des Cancers Centre de Coordination Occitanie se sont mobilisées.

 Un grand merci à elles et aux Restos du Cœur de Castres pour leur accueil chaleureux.

 Intervention en partenariat avec le CCAS



Le 24 mai, en partenariat avec le CCAS, 12 personnes âgées ont pu échanger autour de l'importance du dépistage du cancer colorectal et des cancers féminins.

Laetitia Tosto, diététicienne nutritionniste à Verdalle et Revel, est également intervenue pour discuter de l'alimentation équilibrée et de son rôle pour préserver sa bonne santé ! Cette rencontre s'est conclue par un goûter convivial, avec des fruits pour faire le plein de fibres, bien sûr ! 😊

🚩 Retour sur notre soirée consacrée à l'insuffisance cardiaque et au suivi des patients de retour à domicile après un épisode de décompensation

↔ Soirée organisée par la CPTS Sud Tarn en collaboration avec le CHIC CASTRES MAZAMET



➔ Rappels de physiopathologie, traitement et optimisation thérapeutique par Dr Philippe Cantié, cardiologue au CHIC CASTRES MAZAMET



➔ Entretiens pharmaceutiques de sortie par Marie-Hélène CLEOSTRATE et Anne-Cécile Bordelles-Viala, pharmaciennes au CHIC CASTRES MAZAMET

➔ Parcours du patient pendant son hospitalisation par Magaly Nouret, infirmière coordinatrice au CHIC CASTRES MAZAMET

➔Présentation du livret patient par Anne Caillens, infirmière libérale et animatrice territoriale insuffisance cardiaque de la CPTS Sud Tarn

Au total, 31 professionnels de santé (infirmiers et pharmaciens) ont répondu présents.

🙏 Un grand merci au CHIC CASTRES MAZAMET pour sa collaboration.

Zoom sur le métier d'Infirmier en Pratique Avancée

➔ L'IPA dans le paysage des soins primaires

La loi de modernisation de notre système de santé pose le cadre juridique de « la pratique avancée » et vise un double objectif : Améliorer l'accès aux soins et optimiser la qualité des parcours de soins en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées.

Ce nouveau métier a été créé en 2018.

Une formation spécifique **de 2 ans** lui est dédiée, avec un dispositif de cours-stages réglementé, conférant un diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée (IPA) et un grade de master.

Au préalable, un(e) IPA aura une **expérience minimum de 3 ans** en tant qu'IDE. Le diplôme précise la mention de l'IPA.

5 domaines d'intervention sont définis :

- les pathologies chroniques stabilisées et les polypathologies courantes en soins primaires
- l'oncologie et l'hémo-oncologie
- la maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale
- la psychiatrie et la santé mentale
- les urgences

Les « pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires » permettant un suivi IPA :

- Cardiologie : cardiopathies, maladies coronaires
- Endocrinologie : Diabète type 1 et 2, hypo et hyperthyroïdie

- Pneumologie : insuffisance respiratoire chronique : asthme, BPCO, pneumopathies professionnelles
- Vasculaire : artériopathies chroniques
- Neurologie : AVC, maladie d'Alzheimer et autres neuro-dégénératives, épilepsie, Parkinson

L'IPA dispose d'expertise et de compétences élargies. Il-Elle participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin. Il-elle exerce en collaboration pluriprofessionnelle pour optimiser les parcours de santé des patients.

➔ Conditions d'exercice

Dans le cadre du travail en équipe entre le(s) médecin(s) et l'IPA, un protocole d'organisation est signé par le(s) médecin(s) et l'IPA . Il précise :

- Le ou les domaines d'intervention(s) concerné(s)
- Les modalités de PEC par l'IPA
- Les modalités et la régularité des échanges d'informations entre le médecin et l'IPA
- Les modalités et la régularité des réunions de concertation pluriprofessionnelles
- Les conditions de retour du patient vers le médecin

Depuis le 20/05/2023 accès direct avec la loi RIST (L4301-2 du CSP)

« Art. L. 4301-2.-I.-Les infirmiers relevant du titre Ier du présent livre peuvent exercer en pratique avancée, dans les conditions prévues à l'article L. 4301-1.

« II.-Dans les établissements de santé mentionnés à l'article L. 6111-1 du présent code, dans les établissements et les services médico-sociaux mentionnés aux articles L. 312-1 et L. 344-1 du code de l'action sociale et des familles et dans le cadre des structures d'exercice coordonné mentionnées aux articles L. 1411-11-1, L. 6323-1 et L. 6323-3 du présent code, les infirmiers exerçant en pratique avancée peuvent prendre en charge directement les patients. Un compte rendu des soins dispensés est systématiquement adressé au médecin traitant du patient et reporté dans le dossier médical partagé de celui-ci. »

➔ Domaine de compétences

- Conduire toute activité d'orientation, d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage
- Effectuer tout acte d'évaluation et de conclusion clinique ou tout acte de surveillance clinique

- Effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention
- Prescrire : Des médicaments non soumis à prescription médicale, des dispositifs médicaux non soumis à prescription médicale, des examens de biologie médicale et autres examens complémentaires. Renouvellement, en les adaptant si besoin, des prescriptions médicales

→ Des activités para cliniques

- L'analyse et l'évaluation des pratiques infirmières et leur amélioration
- La diffusion de données probantes et leur appropriation
- La production de connaissances en participant aux travaux de recherche relatifs à l'exercice infirmier
- Conduite de projets

Portrait d'un professionnel



Portrait d'une IPA libérale

Magali Blavy, MSP Haute Vallée du Thoré

Infirmière depuis 1993, j'ai débuté ma carrière dans le CHU de Montpellier. Dès 2001, je me suis lancée dans l'aventure libérale. Ma profession a pris un nouveau virage avec l'ouverture de la MSP de la Haute Vallée du Thoré en 2015.

J'ai mesuré la richesse du travail pluri-disciplinaire. Dès 2017, avec le Dr Claude Corbaz et Magalie Bessière, j'ai pu prendre part aux différents projets mis en place sur la CPTS (dépistage des complications du diabète, formation à la fragilité...).

En 2020, nous avons accueilli une IPA en stage sur notre structure, ce qui a motivé ma demande de candidature. En effet, le cadre juridique de l'IPA prenait tout son sens dans le travail et les projets développés sur la MSP. Tous les médecins de la structure avaient appuyé ma candidature, j'ai donc pu intégrer dès septembre 2020 la faculté de médecine de Toulouse pour valider le diplôme en 2022.

A ce jour, je suis en exercice IPA exclusif sur la MSP. Je travaille avec les 4 médecins de la structure et les 2 cabinets infirmiers. Formée au raisonnement clinique, je dispose de temps pour assurer le suivi des patients porteurs de pathologies chroniques, et ainsi compléter la prise en charge médicale. Je renouvelle leurs traitements, prescris les analyses biologiques et les examens complémentaires pour apporter des éléments à la conduite diagnostique et aux choix thérapeutiques définis par le médecin.

Je suis en mesure d'adresser les usagers aux spécialistes pour le suivi ou pour toute problématique qui apparaîtrait dans le cadre du suivi de sa pathologie chronique.

J'assure un travail d'éducation aux patients en identifiant les freins, les leviers et les représentations de leur maladie. Cette prise en charge permet de consolider l'alliance thérapeutique.

Grâce au logiciel partagé, j'ai accès aux documents médicaux des patients, le médecin traitant est informé des résultats et des courriers que j'ai demandés, des traitements que j'ai modifiés et des suivis réalisés. Ainsi mon travail alimente l'expertise clinique du médecin généraliste, et permet (je l'espère) de dégager du temps médical pour des problématiques plus aiguës.

L'IPA joue un rôle particulier dans les prises en charge complexes, elle permet d'assurer le lien entre les différents acteurs socio-médicaux. Par ce rôle de coordination, elle permet le renforcement du lien entre les professionnels de la structure autour du parcours de soins du patient.

J'occupe également le poste de secrétaire sur la CPTS. J'y suis aussi référente du projet diabète et je participe aux groupes de travail « insuffisance cardiaque » et « fragilité ». L'envie d'améliorer nos pratiques professionnelles et le partage de nos problématiques nous apporte une meilleure connaissance du terrain, et nous permet de nous enrichir de nos expériences et de nos compétences. Il se crée ainsi une identité territoriale propre aux professionnels qui y participent.

Suivez-nous sur nos réseaux



CPTS SUD TARN

43 rue Victor Hugo, 81100, Castres

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

